

 Syndicat des Eaux du Bas-Léon	COMITE SYNDICAL DU 08 OCTOBRE 2026	Délibération	
		N° 42 /2026	
		Autres missions	9

Le **jeudi 8 octobre 2026**, à 10 heures, les membres en exercice du Syndicat des Eaux du Bas-Léon, convoqués légalement le 1^{er} octobre 2026, se sont réunis à la salle du Conseil Communautaire du Pays des Abers, à Plabennec, sous la présidence de Monsieur Christophe BÈLE.

Nombre de DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 28	PRÉSENTS : Laurent ABASQ, Wilfried ARS, Christophe BÈLE, Guillaume BODENEZ, David CARREGA, Martial CLAVIER, Christophe COLIN, Gilles GOMBERT, Nadège HAVET, Axelle LAMOUR, Olivier LE FUR, Mikaël LE MENE, Olivier MARZIN, Catherine MASSON, Gérard MITCHOVITCH, Henri-Marc PAYEN, Jean-François TREGUER
QUORUM : 15	POUVOIRS : Mickaël ABARNOU a donné pouvoir à Martial CLAVIER, Yves-Marie GILET a donné pouvoir à Gilles GOMBERT, Philippe MASQUELIER a donné pouvoir à Guillaume BODENEZ, Gilles MOUNIER a donné pouvoir à Christophe BELE, Odile PAGE a donné pouvoir à Christophe COLIN, André TALARMIN a donné pouvoir à Jean-François TREGUER
PRÉSENTS : 17	
VOTANTS : 23	ABSENTS-EXCUSES : Ronan AUDREN, Jean-Luc CABON, Franck COCAIGN, René PAUGAM, Sandra ROUDAUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe COLIN

Compte-rendu des décisions du Président

Le Comité Syndical

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10,
- Vu la délibération n°32/2026 du Comité Syndical du 28 mai 2026 portant délégation de compétence du Comité syndical au Président
- Considérant l'obligation de présenter au comité syndical les décisions prises par M Le Président en vertu de cette délégation
 - ✓ **Prend acte** de la communication de la décision suivante :

AM	0001/2026	22/09/2026	CNAS -Désignation d'un délégué élu
----	-----------	------------	------------------------------------

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que devant.

Le secrétaire de séance signé
Christophe COLIN

À Kernilis, le 08/10/2026

POUR COPIE CONFORME,
Le Président du Syndicat

Christophe BÈLE

